

Amundi Sérénité PEA

Chercher à rémunérer les liquidités d'un PEA en visant un rendement à court terme

Caractéristiques

Le fonds a pour objectif, pour tout investisseur, de chercher à rémunérer les liquidités dans le cadre de son PEA, de sécuriser ses plus-values¹ ou de bâtir une allocation diversifiée, en proposant une alternative aux placements de type actions.

En bref

1. Les avantages du fonds

- En plus de chercher à rémunérer les liquidités et de proposer une alternative aux actions, le fonds vise à sécuriser les plus-values et à diversifier² son PEA.

2. Les objectifs

- Sur un horizon de placement de 1 mois, le fonds vise à égaler la performance de l'indice Ester capitalisé³, avant déduction des frais.
- Le gérant utilise un « swap de performance » pour échanger la performance du panier d'actions éligibles au PEA contre celle de rendements à court terme.
- Cette méthode vise à obtenir les rendements à court terme tout en respectant les règles du PEA.

3. Un moyen de diversification¹

- Pour être éligible au PEA, un FCP doit détenir en permanence plus de 75% de son actif en titres éligibles au PEA.
- Bien que le PEA soit destiné aux placements en actions, il est toutefois possible d'utiliser des techniques de gestion qui permettent de conjuguer l'éligibilité au PEA et la recherche d'un rendement à court terme.

Le fonds n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi ; l'investisseur est exposé au risque de perte en capital. Autres risques liés au fonds : contrepartie, crédit, défaut, produits dérivés, investissement durable, couverture, évolution des taux d'intérêt, fonds d'investissement, taux faibles, liquidité, gestion, marché, fonds monétaires, risques opérationnels, recours aux techniques et instruments de gestion. Tous les investissements comportent des risques. **Pour une information complète sur les risques, veuillez-vous référer au DIC et au prospectus du fonds, disponible [sur Amundi France Particuliers](#).**

Source : Amundi au 1er décembre 2024. [1] Gain réalisé lorsque le prix de vente d'un actif financier est supérieur à son prix d'achat. [2] La diversification ne garantit pas les bénéfices et ne protège pas contre les pertes. [3] Indice reflétant l'évolution du marché monétaire Euro au jour le jour. Il représente la moyenne des taux des transactions réalisées sur ce marché par un panel de banques internationales. L'Ester capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement mensuel des intérêts

Equipe de gestion



Sébastien Foy

Responsable de l'équipe de gestion - Indiciel Synthétique



Moussa Thioye

Gérant de portefeuille



Hamid Drali

Gérant suppléant

Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par Amundi continueront à l'être ou que les performances ou succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou succès futurs. A titre d'illustration uniquement.

Caractéristiques principales

	FR0011408350 – Classe P (C)
Forme juridique	FCP de droit français
Date de création	23/05/2005
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Devise de référence	EUR
Indice de référence	100% ESTR Capitalisé (OIS)
Durée de placement recommandée	1 mois

Quels sont les coûts ?

Pour obtenir des informations sur les frais liés à un investissement dans ce fonds, veuillez-vous référer au [DIC](#). La personne qui vous conseille ou vend ce produit peut vous facturer d'autres frais.

Indicateur synthétique de risque (SRI)



L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds ; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus d'Amundi Sérénité PEA.

Informations importantes

L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DIC et le prospectus).

Le présent document n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire.

Ce document est uniquement fourni à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Il ne saurait en outre être considéré comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC.

Ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où le fonds a été autorisé, le cas échéant, à la commercialisation. En tout état de cause, il n'est pas destiné aux citoyens ou résidents des États-Unis d'Amérique ou à tout ressortissant américain (« U.S. Person »), tel que défini dans le prospectus de l'OPC.

Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures.

Avant toute souscription d'un fonds commun de placement, l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

Avant de prendre toute décision finale d'investissement, l'investisseur doit prendre connaissance des informations contenues dans le prospectus et le Document d'Informations Clés, disponibles gratuitement auprès du siège de la société de gestion de l'OPC, ou sur www.amundi.fr.

La décision de l'investisseur d'investir dans l'OPC visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs de l'OPC. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un OPC.

Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication.

Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

L'OPC présenté dans ce document est géré par Amundi AM, 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris.

Date de publication : février 2025

Amundi Asset Management :

Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

